



Déclaration du Luxembourg pour la promotion de la santé dans l'entreprise au sein de la Communauté Européenne

Novembre 1997

Bureau de contact pour la Suisse

Promotion Santé Suisse
Dufourstrasse 30
Case postale 311, CH-3000 Berne 6
Téléphone +41 (0)31 350 04 04
Téléfax +41 (0)31 368 17 00
www.promotionsante.ch

Réseau Européen de la Promotion de la Santé
dans l'Entreprise



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Déclaration du Luxembourg pour la promotion de la santé dans l'entreprise au sein de la Communauté Européenne

La promotion de la santé dans l'entreprise comprend toutes les mesures des employeurs, des employés et de la société pour améliorer l'état de santé et le bien-être des travailleurs.

Ceci peut être obtenu par la concentration des efforts dans les domaines suivants:

- Amélioration de l'organisation du travail et des conditions de travail
- Promotion d'une participation active des collaborateurs
- Renforcement des compétences personnelles

Introduction

Il y a deux facteurs essentiels à la base des activités actuelles de la promotion de la santé dans l'entreprise. D'une part, la directive pour la protection du travail de la Communauté Européenne (directive du conseil 89/391/EU) a amené une réorientation de la protection traditionnelle du travail au niveau de la législation et dans la pratique. D'autre part, le lieu de travail prend de plus en plus d'importance comme champ d'action pour la santé publique (Public Health).

Des travailleurs en bonne santé, bien formés et motivés sont, autant sur le plan social qu'économique, une condition pour le succès futur de l'Union Européenne. C'est pour cette raison que le département compétent de la Commission Européenne a soutenu l'initiative pour le développement d'un réseau européen de la promotion de la santé dans l'entreprise. Cette initiative est en concordance avec l'article 129 du traité de constitution de la Communauté Européenne et le programme d'action de la Communauté Européenne pour la promotion de la santé, l'information, l'éducation et la formation dans le contexte des actions à mener au niveau de la santé publique (645/96-/EU). Les membres du réseau européen sont des organisations des

15 états membres des pays constituant l'Union Européenne. Elles sont en même temps les points de contacts nationaux. Le but du réseau est d'identifier et de diffuser, sur la base de l'échange continue des expériences, les exemples concrets de réussite de la promotion de la santé.

L'Union Européenne encourage ainsi les états membres à donner une valeur plus importante à la promotion de la santé dans l'entreprise et à intégrer les questions relatives à la santé dans les décisions politiques.

Un défi pour le monde du travail du XXI^{ème} siècle

Le monde du travail se trouve actuellement dans une phase de restructuration profonde. On peut distinguer plusieurs aspects significatifs tels que:

- la globalisation
- le chômage
- l'introduction progressive de nouvelles technologies informatiques
- le changement des conditions de travail (p.ex. le travail à durée limitée, ou à temps partiel, le télé-travail)
- des collaborateurs plus âgés
- le secteur des services toujours plus important
- la réduction du personnel (downsizing)
- un nombre de plus en plus important de collaborateurs engagés dans les PME
- l'orientation vers le client et la gestion de la qualité

Le succès futur des entreprises dépend des collaborateurs qui sont bien qualifiés, motivés et en bonne santé. La promotion de la santé dans l'entreprise joue un rôle décisif pour préparer les collaborateurs et les entreprises à réussir ce défi.

La promotion de la santé dans l'entreprise est un investissement pour l'avenir.

La protection traditionnelle du travail a considérablement contribué à améliorer la santé dans l'entreprise par la réduction des accidents et la prévention des maladies professionnelles. Malgré cela, les moyens qui lui sont donnés ne sont manifestement pas suffisants pour aller à l'encontre du spectre élargi des problèmes mentionnés auparavant.

La promotion de la santé dans l'entreprise est une stratégie moderne. Elle a comme objectif de prévenir le risque de maladies dans l'entreprise (y compris les maladies liées aux conditions de travail, les accidents et le stress) et de renforcer l'état de santé et le bien-être de l'individu.

Les entreprises, qui s'engagent pour la promotion de la santé dans l'entreprise, réduisent les coûts relatifs aux maladies et améliorent leur productivité. Il en résulte des travailleurs en bonne santé, une motivation renforcée, un meilleur moral et un climat de travail amélioré.

La promotion de la santé dans l'entreprise: des travailleurs en bonne santé dans des entreprises saines

Le poste de travail influence la santé et la maladie de diverses manières. Si le travailleur doit travailler dans des conditions dangereuses pour sa santé et s'il n'est pas suffisamment qualifié ou encadré par ses collègues, son travail peut le rendre malade. Par contre le travail peut aussi favoriser l'épanouissement professionnel et personnel.

La promotion de la santé dans l'entreprise veut surtout influencer les facteurs qui améliorent le bien-être de l'individu.

Ce sont entre autres:

- Une politique d'entreprise qui perçoit le collaborateur comme un élément-clé pour le succès de l'entreprise et pas seulement comme un élément qui coûte.
- Une culture d'entreprise et des principes de gestion qui encouragent le partenariat, stimulant de cette façon la volonté du travailleur à partager les responsabilités.
- Une organisation du travail qui propose un équilibre suffisant entre les exigences du travail et les possibilités individuelles d'influencer son propre travail et son environnement social.
- Une politique du personnel qui souscrit de façon active à la promotion de la santé dans l'entreprise.
- Une intégration de la protection du travail et de la santé.

La promotion de la santé dans l'entreprise: un succès évident

La promotion de la santé dans l'entreprise est basée sur la coopération à tous les niveaux, au delà des domaines de compétences. Son succès dépend de la participation de toutes les personnes-clés de l'entreprise. La promotion de la santé dans l'entreprise ne peut remplir ses objectifs que si les principes suivants sont respectés:

- 1** Tous les travailleurs doivent être inclus (la participation).
- 2** Les principes de la promotion de la santé dans l'entreprise doivent être pris en compte pour toutes les décisions importantes et dans tous les secteurs (l'intégration).
- 3** Toutes les mesures et démarches envisagées doivent être exécutées de façon systématique: les analyses des besoins, l'établissement des priorités, la planification, le contrôle continu et l'évaluation des résultats (la gestion des projets).
- 4** La promotion de la santé dans l'entreprise comprend autant les mesures orientées vers l'individu que vers l'environnement. Elle combine les stratégies de la réduction du risque avec le développement des facteurs de protection et du potentiel de santé (le principe holistique).

Les priorités du Réseau Européen de la Promotion de la Santé dans l'Entreprise

Le Réseau Européen de la Promotion de la Santé dans l'Entreprise coordonne l'échange des informations et la diffusion des exemples concrets de réussite en Europe. Ses membres s'engagent à développer des réseaux informels au niveau national. Toutes les activités et les priorités sont basées sur le principe de la subsidiarité et soutiennent la collaboration des différents pays membres.

En vue des exigences de l'avenir et dans le but de promouvoir les actions de promotion de la santé dans l'entreprise, le Réseau Européen considère les objectifs suivants comme prioritaires et essentiels pour ses activités futures:

- 1** Promouvoir la promotion de la santé dans l'entreprise et inciter davantage toutes les personnes-clés à prendre leurs responsabilités par rapport à la santé.
- 2** Rechercher et promouvoir les exemples concrets de réussite.
- 3** Développer des recommandations pour une promotion efficace de la santé dans l'entreprise.
- 4** Assurer l'engagement des états membres pour une introduction des mesures politiques appropriées.
- 5** Respecter les exigences particulières au niveau de la collaboration avec des structures PME.

Les membres du réseau Européen de la Promotion de la Santé dans l'Entreprise (ENWHP)

(Bureaux de contact national et bureau de coordination)

CHAIR

Dr. Karl Kuhn
Federal Institute for Occupational
Safety and Health
Friedrich-Henkel-Weg 1-25
D - 44149 Dortmund
E-mail: kuhn.karl@baua.bund.de
Tel.: +49 (0) 231 9071 2243

CHAIR & NCO SPAIN *

Dr. Maria Dolores Solé
Centro Nacional de Condiciones de Trabajo,
Instituto Nacional de Seguridad e
Higiene en el Trabajo (INSHT-CNCT)
C/ Dulcet, 2-10
E - 08034 Barcelona
E-mail: dolores@mtas.es
Tel.: +34 (0) 93 2800 102

AUSTRIA (NCO) *

Elfriede Kiesewetter
Oberösterreichische Gebietskrankenkasse
Gruberstr. 77
A - 1050 Linz
E-mail: elfriede.kiesewetter@ooegkk.at
Tel.: +43 57807 1035 01

BELGIUM (NCO) *

Karla Van Den Broek
PREVENT
Gachardstraat 88
B - 1050 Brussels
E-mail: k.vandenbroek@prevent.be
Tel.: +32 2 643 4451 or 4482

BULGARIA (NCO) *

Prof. Zaprian Zapryanov, PhD
National Centre of Public Health Protection
Dept. of Occupational Medicine
Section "Healthy and Safe Workplaces"
15, "Acad. Ivan Geshov" bul.
BG - Sofia 1431
E-mail: hlthprom@infotel.bg
Tel. & Fax: +359 2 8056 237

CYPRUS (NCO) *

Dr. Athanasios Athanasiou
Ministry of Labour and Social Insurance
Department of Labour Inspection
12, Apellis Str.
CY - 1493 Nicosia,
E-mail: aathanasiou@dli.mlsi.gov.cy
Tel.: +357 2240 5693

CZECH REPUBLIC (NCO) *

Dr. Jarmila Vavrinová
National Institute of Public Health
Centre Of Occupational Health
Šrobarova 48
CZ - 100 42 Praha 10
E-mail: vavrinova@szu.cz
Tel.: +420 267082676

DENMARK (NCO)

Bjarne Rasmussen
Programme manager
Department of Public Health promotion
Copenhagen Municipality
Sjællandsgade 40
DK - 2200 København N
E-mail: bjarne.rasmussen@suf.kk.dk
Tel.: +45 3530 3525

ESTONIA (NCO) *

Dr. Anu Harjo
National Institute for Health Development
Hiiu 42
EE - Tallinn 11619
E-mail: anu.harjo@tai.ee
Tel.: +372 659 3974

FINLAND (NCO) *

Prof. Matti Ylikoski
Finnish Institute of Occupational Health
Topeliuksenkatu 41 a A
FI - 00250 Helsinki
E-mail: matti.ylikoski@ttl.fi
Tel: +358 30 474 2559

FRANCE (NCO)

Julien Pelletier
Agence Nationale pour l'amélioration des
Conditions de Travail (ANACT)
4, Quai d'Étroits
F - 69321 Lyon
E-mail: j.pelletier@anact.fr
Tel.: +33 (4) 72 56 13 13

GERMANY (NCO) *

Dr. Gregor Breucker
European Information Centre,
BKK Bundesverband
Kronprinzenstraße 6
D - 45128 Essen
E-mail: enwhp@bkk-bv.de
Tel.: +49 (0)201 179 1208

GREECE (NCO)

Constantinos Petinis
Director of Occupational Centre for Health
and Safety (K.Y.A.E.)
Ministry of Labour and Social Affairs
40 Pireos Str.
GR - 101 82 Athens
E-Mail: kyae@otenet.gr
Tel.: +30 210 321 4197

GREECE (Operational unit) *

Prof. Yannis Tountas
Institute of Social and Preventive Medicine
25 Alexandroupoleos St.
GR -115 27 Athens
E-Mail: chsr@med.uoa.gr
Tel.: +30 210 748 2015

HUNGARY (NCO)

Dr. Antal Tettinger
National Institute of Occupational Health and
Chemical Safety
P.O. Box 51
H - 1450 Budapest
E-mail: tettinger@fjokk.hu
Tel.: +36 1 476 1158

HUNGARY (Operational unit) *

Edina Gábor
National Institute for Health Development
Andrássy Str. 82
H - 1062 Budapest
E-mail: meproject@oeffi.hu
Tel.: +36-1-4288-277

ICELAND (NCO) *

Ása Guðbjörg Ásgeirsdóttir
Administration of Occupational
Safety and Health
Bildshófa 16
ICE - 112 Reykjavik
E-mail: asa@ver.is
Tel.: +354 550 4600

IRELAND (NCO)

Robbie Breen
Department of Health and Children
Health Promotion Unit
Hawkins Street
IRL - Dublin 2
E-mail: robbie_breen@health.irlgov.ie
Tel.: +353 1 6354486

IRELAND (Operational unit) *

Dr. Richard Wynne
Work Research Centre
3 Sundrive Road
Kimmage
Dublin 12
E-mail: r.wynne@wrc-research.ie
Tel.: +353 1 492 7042

ITALY (NCO)

Ing. Sergio Perticaroli
ISPESL Dipartimento Documentazione,
Informazione e Formazione
Via Alessandria, 220/e
I - 00198 Roma
E-mail: sergio.perticaroli@ispesl.it
Tel.: +39 06 4425-1017/-0648

ITALY (Operational unit) *

Dr. Giuseppe Masanotti
University of Perugia
Department of Medical and Surgical
Specialties and Public Health
Via del Giochetto
I - 06122 Perugia
E-mail: enwhp@unipg.it
Tel.: +39 0755857365

LATVIA (NCO) *

Ivars Vanadzins
Riga Stradins University
Institute of Occupational and Environmental
Health
Dzirčiemiela 16
LV - 1007 Riga
E-mail: ivars.vanadzins@rsu.lv
Tel.: +371 7409139

LITHUANIA (NCO)

Dr. Remigius Jankauskas
Director of Centre of Occupational Medicine
Institute of Hygiene
Etmony 3/6
LT - 2024 Vilnius
E-mail: jank@dmc.lt
Tel.: +370 (5) 2121969

LUXEMBOURG (NCO)

Paul Weber
Inspection du Travail et des Mines
3, rue de Primeurs
L - 2361 Strassen
E-mail: paul.weber@itm.etat.lu
Tel.: + 352 478 6150

LUXEMBOURG (Operational unit) *

Veronique de Roeck
PREVENT Luxembourg
Rue de la Gare
LU - Leudelange
E-mail: info@preventlux.lu
Tel: +352 263 74863

MALTA (NCO) *

Marianne Massa
Ministry of Health, Malta
Health Promotion Department
5A The Emporium
Brockdorf Street
Msida MSD
E-mail: maryanne.massa@gov.mt
Tel.: +356 23 26 6000

NETHERLANDS (NCO) *

Dr. Robert Gründemann
Team Manager
TNO Quality of Life/Work and Employment
P.O. Box 718
NL - 2310 AS Hoofddorp
E-mail: rob.grundemann@tno.nl
Tel.: +31 23 5549 948

NORWAY (NCO) *

Odd Bjornstad
National Institute of Occupational Health
Postbox 8149 Dep
N - 0033 Oslo
E-mail: odd.bjornstad@stami.no
Tel.: + 47 23 19 51 00

POLAND (NCO) *

Dr. Elzbieta Korzeniowska
The Nofer Institute of Occupational Medicine,
The National Centre for WHP
ul. Sw. Teresy 8, p.o. bo 199
PL - 91-348 Lodz
E-mail: whpp@imp.lodz.pl
Tel.: + 48 42 6314 685

PORTUGAL (NCO)

Dr. Emília Nunes
Direcção-Geral da Saúde
Alameda D. Afonso Henriques 45
P - 1049-005 Lisboa
E-mail: emiliann@dgsaude.min-saude.pt
Tel.: +351 21 843 0608

PORTUGAL (Operational unit) *

Dr. Luis Graca
National School of Public Health
New University of Lisbon
Av. Padre Cruz
P - 1600-560 Lisboa Cedex
E-mail: luis.graca@ensp.unl.pt
Tel.: +351 21 751 21 38

ROMANIA (NCO) *

Theodor Haratau
The Romtens Foundation
Strada Stirbei Voda No 107
Bloc 24 C, Scara A,
Etaj 3, Apt. 11, Sector 1
ROM - 010108 Bucharest
E-mail: theodor.haratau@romtens.ro
Tel.: + 40 21 637 3002
Fax: +40 21 637 30 84.

SLOVAKIA (NCO) *

Prof. Fedor Jagla
Institute Of Normal and Pathological Physiology
Slovak Academy of Sciences
Sienkiewiczova 1
813 71 Bratislava
E-mail: fedor.jagla@savba.sk
Tel.: +421 2 52926618

SLOVENIA (NCO) *

Dr. Eva Stergar
University Medical Centre
Clinical Institute of Occupational,
Traffic and Sports Medicine
Poljanski nasip 58
SI - 1000 Ljubljana
E-mail: eva.stergar@guest.arnes.si
Tel.: +386 41 332 314

SWEDEN (NCO)

Prof. Bo Hagström
National Institute for Working Life
Arbetslivsinstitutet Syd
Nordenskiöldsgatan 3
SE - 205 06 Malmö
E-mail: bo.hagstrom@arbetslivsinstitutet.se
Tel.: +46 40 10 95 01

SCHWEIZ

Gesundheitsförderung Schweiz
Doris Summermatter Kaufmann
Abteilungsleiterin psychische Gesundheit
Dufourstrasse 30
Postfach 311, CH - 3000 Bern 6
Tel.: +41 (0)31 350 04 35
Fax: +41 (0)31 368 17 00
E-mail: doris.summermatter@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch

UK (NCO)*

Steve Bell
Strategic Director for
Scottish Centre for Healthy Working Lives (SCHWL)
Princes Gate, 3rd Floor
Castle Street
GB - Hamilton ML3 6BU
E-mail: steve.bell@health.scot.nhs.uk
Tel.: +44 (0) 1698 208140

Le Réseau Européen de la Promotion de la Santé dans l'Entreprise reçoit des subsides de la Communauté Européenne. Ni la Commission Européenne ni des personnes agissant en son nom sont responsables pour l'utilisation de cette information.